



A.B.V. du Poisson Blanc

Le 1<sup>er</sup> juin 2020

DE : L'Association bassin versant du Poisson Blanc

À : Municipalité de Lac-Sainte-Marie

106 chemin Lac-Sainte-Marie

Lac-Sainte-Marie, QC

JOX 1Z0

**OBJET : AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION SUR LES CHEMINS DU LAC BROCHET ET GRAND-POISSON-BLANC**

Bonjour,

Dans le cadre de nos activités, nous avons pris à plusieurs reprises ces deux chemins afin de rencontrer les propriétaires.

Pour donner suite à une rencontre de notre Conseil d'administration, nous souhaitons unanimement suggérer certaines améliorations sécuritaires pour nos chemins publics.

**CHEMIN DU LAC BROCHET :**

**DEMANDE D'INSTALLATION D'UN PANNEAU DE 50km/h :**

Nous remercions grandement la municipalité d'avoir installé deux panneaux demandant aux visiteurs de ralentir afin de respecter la présence d'enfants. Cependant serait-il mieux de limiter la vitesse à 50km/h dans ce secteur (entre le chemin Calamini et la TransOutaouaise). Pour ce faire, il suffirait de remplacer un des panneaux mentionnés plus haut, par un nouveau panneau indiquant la vitesse maximale. Un de nos représentants dans ce secteur (Monique Hébert Lesage) nous a mentionné qu'il y a eu des accrochages / accidents (blessés) dans le passé surtout en raison de la vitesse des véhicules.

**DEMANDE D'INSPECTION DES SYSTÈMES SEPTIQUES ET BANDES RIVERAINES DE CERTAINES PROPRIÉTÉS AU LAC DU BROCHET :**

Ayant pris connaissance de l'inspection des propriétés riveraines de la baie Newton en juin 2014 notre représentant de ce secteur, Benoît Sirois, serait reconnaissant si une inspection

semblable, à l'intérieur d'un emploi d'été, pouvait avoir lieu sur les propriétés riveraines du lac du Brochet.

## **CHEMIN DU GRAND-POISSON-BLANC :**

Nous remercions la municipalité pour l'installation de panneaux limitant la vitesse à 50km/h et de deux affiches indiquant une courbe dangereuse près du lac Newton.

### DEMANDE DE RELOCALISATION D'UNE PANCARTE AU LAC NEWTON :

Serait-il possible de réinstaller le 1<sup>er</sup> panneau de courbe dangereuse à un endroit plus sécuritaire et visible (présentement caché par un rocher) afin d'éviter les dommages à l'affiche lors du déblaiement du chemin?



### DEMANDE D'INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX INDIQUANT DE RALENTIR (1<sup>er</sup> panneau) CAR IL Y A PRÉSENCE D'UNE COURBE CACHÉE (2<sup>e</sup> panneau) :



Afin d'éviter les dérapages des véhicules en hiver et dans une moindre mesure en été, nous aimerions vous suggérer d'installer un panneau indiquant de ralentir car il y a la présence d'une courbe cachée en descendant le chemin (la côte avant la Montée Jean-Marc) où la municipalité a modifié le chemin il y a quelques années. Notre représentant au lac Newton et moi-même avons reçu des témoignages de propriétaires et de visiteurs qui ont eu des dérapages ou accidents à cet endroit depuis quelques temps.

### DEMANDE D'INSTALLATION D'UN PANNEAU INDIQUANT DESCENTE DE CANOES OU KAYAKS :

Nous vous remercions grandement pour votre geste d'ouverture en retirant le panneau indiquant une descente de bateaux à côté de la propriété des propriétaires Racette étant donné

la situation environnementale précaire de ce secteur qui se trouve dans une frayère, qui est boueux au printemps et qui n'est plus accessible à la mi-été. MILLE FOIS MERCI!



Dans un but de compromis et afin d'éviter la confusion serait-il possible d'installer simplement une affiche pour la mise à l'eau de canots ou kayaks?

Concernant ce dossier, il serait souhaitable que LSM aménage une descente praticable comme celle de la Baie Matte du Lac Trente et un mille. Nous comprenons, après tout, que l'eau appartient à tous les Québécois et de ce fait l'accès devrait être gratuit pour les résidents. Nous espérons grandement que le projet de réfection de la Montée Jean-Marc débute rapidement afin que les propriétaires et visiteurs puissent avoir le droit de profiter du lac Poisson Blanc sans avoir à faire le tour «de la planète» pour y accéder.

Finalement, nous croyons que toutes ces améliorations contribueront à améliorer la sécurité des résidents, des villégiateurs et des visiteurs qui empruntent ces chemins de notre municipalité.

MERCI, nous vous serions reconnaissants et vous remercions, mesdames et messieurs les conseiller(e)s de bien vouloir considérer nos suggestions pour notre secteur.

Sincèrement,

Les administrateurs du Conseil d'administration et,

Pierre Charlebois (819-712-1210)

Président Association bassin versant du Poisson Blanc

512 chemin Grand-Poisson-Blanc,

Lac-Sainte-Marie, QC

J0X 1Z0